

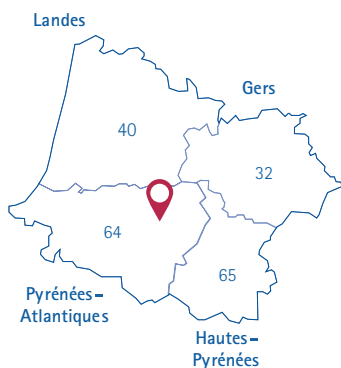
BILAN ANNUEL 2024

Tribunal administratif de Pau



Jean-Claude PAUZIÈS
Président du tribunal
administratif de Pau

“ **A**u cours de l'année 2024, le tribunal administratif de Pau a tranché de nombreux litiges, tant en urgence (référé) que sur le fond, intéressant le quotidien des citoyennes et des citoyens. À titre d'exemples, on peut citer la question des prélèvements d'eau à usage agricole, les éventuels risques sanitaires présentés par les émissions atmosphériques de substances actives de médicaments auxquelles la population a été exposée, les conditions de détention des détenus dans une maison d'arrêt, ou encore des recours relatifs à des projets d'urbanisme sensibles sur le littoral de la côte basque.



Cette année a également permis de confirmer la volonté d'une communauté juridictionnelle largement renouvelée – plus d'un tiers des magistrats – d'être accessible à tous et ouverte sur la vie de la cité. La juridiction a participé aux formations dispensées aux experts de justice et aux commissaires enquêteurs et a accueilli de nombreux stagiaires : avocats en formation, étudiants de l'université de Pau et des Pays de l'Adour et, pour leur stage de découverte, classes de collèges des établissements proches de la juridiction. Le tribunal a également ouvert ses portes à un public inédit de 54 élèves de CM1 et CM2 venus assister à une audience, dernière étape d'un projet pédagogique mené autour de la justice, dans le cadre de l'enseignement civique.



Effectifs de la juridiction :

33

personnes dont :

16

magistrates
et magistrats

17

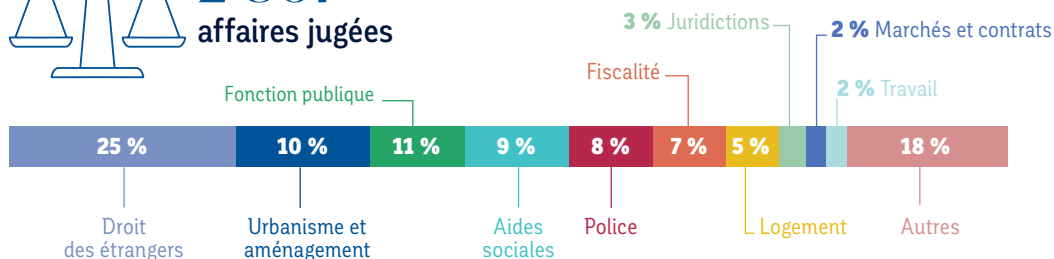
agentes et agents de greffe
et aides à la décision

Le tribunal s'est également investi dans le développement de la médiation, mode alternatif de règlement des litiges, effort qui a abouti à la conclusion de près d'une quarantaine de dossiers.

2024 en chiffres



2 867
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Juridictions : organisation et fonctionnement des services de la justice.

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Travail : licenciements des travailleurs protégés, instances représentatives du personnel, plans de sauvegarde de l'emploi, etc.

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



400

affaires jugées en urgence (référés)

+ 14 % par rapport à 2023



1 an et 21 jours

de délai moyen de jugement

- 18 jours par rapport à 2023

77,6 %

des recours déposés par téléprocédure



35,9 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



76,6 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



33

médiations engagées

38 % de taux de réussite